

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT
(MAED)

Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
(ANSADE)

Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du
Centre (HISWACA - SOP1)

AMI N°01/CPMP-EFD/HISWACA/2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME
D'INFORMATION DES PECHEES (SIP)

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA - SOP1) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements relatifs au « RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION DES PECHEES (SIP) ».

2. Objet de la mission

La mission consiste à recruter un cabinet spécialisé pour :

- concevoir, développer et déployer un Système d'Information sectoriel des pêches (SIP) ;
- mettre en place une base de données centralisée intégrant les différentes sources de données du secteur ;
- développer un tableau de bord décisionnel (dashboard) permettant la production d'indicateurs statistiques et bioéconomiques ;
- assurer l'interopérabilité avec les systèmes existants ;
- garantir la qualité, la sécurité et la traçabilité des données ;
- assurer le transfert de compétences et la formation des utilisateurs.

Le SIP devra permettre la production d'indicateurs fiables pour appuyer la prise de décision en matière de gestion des ressources halieutiques.

3. Nature et complexité des prestations

La mission inclut notamment :

- diagnostic du système existant ;
 - analyse fonctionnelle et technique ;
 - développement d'applications informatiques ;
 - mise en place d'une architecture de données ;
 - conception de tableaux de bord et indicateurs ;
 - tests et validation ;
 - formation des utilisateurs ;
 - élaboration des manuels ;
 - assistance technique post-déploiement.
-

4. Durée de la mission

La durée de la prestation est de trois (3) mois.

5. Profil du cabinet

Le cabinet devra justifier d'une expérience générale et spécifique pertinente dans le domaine des systèmes d'information, des plateformes décisionnelles et de la gestion des données, notamment :

- Disposer d'au moins cinq (05) années d'expérience dans la conception, le développement, l'intégration ou la mise en œuvre de systèmes d'information, plateformes décisionnelles ou plateformes de gestion et d'exploitation des données
- Démontrer une expérience avérée dans la réalisation de projets portant notamment sur
 - o La collecte, l'intégration, la centralisation et la gouvernance des données ;
 - o La gestion et l'administration de bases de données complexes ;
 - o Le développement de tableaux de bord, outils analytiques, systèmes de reporting et d'aide à la décision ;
 - o Le développement et le déploiement de plateformes web complexes ou de systèmes d'information institutionnels ;
- Justifier d'une expérience en interfaçage et échange sécurisé de données, notamment via APIs, services web ou autres mécanismes d'intégration entre systèmes d'information ;
- Disposer d'expériences de projets réalisés avec des administrations publiques, établissements publics, institutions statistiques, organismes sectoriels ou structures similaires ;

- Une expérience dans les secteurs des pêches, des statistiques, des plateformes gouvernementales, des systèmes de supervision sectorielle ou dans des secteurs similaires constituera un atout ;
 - Une expérience en Afrique ou dans des contextes comparables constituera également un atout.
-

6. Équipe clé (à titre indicatif)

Le cabinet devra démontrer sa capacité à mobiliser une équipe comprenant notamment :

- un consultant principal titulaire d'un diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) en informatique notamment la conception et le développement des systèmes d'information;
 - un statisticien titulaire d'un diplôme Bac +5 au minimum ;
 - un économiste sectoriel titulaire d'un diplôme Bac +5 au minimum.
- À ce stade, les CV détaillés ne sont pas exigés, mais les candidats devront présenter des profils indicatifs démontrant leur capacité.
-

7. Critères d'évaluation (100 points)

Les manifestations d'intérêt seront évaluées selon les critères suivants :

- ◆ Expérience spécifique (60 points)
 - Missions similaires de mise en place de systèmes d'information (40 pts)
 - Expérience sectorielle (pêche ou équivalent) (20 pts)
 - ◆ Expérience générale (20 points)
 - Expérience globale du cabinet dans les systèmes d'information
 - ◆ Capacité technique et organisationnelle (20 points)
 - Organisation du cabinet
 - Moyens humains et techniques
 - Capacité de mobilisation d'experts
-

8. Groupement de consultants

Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences.

Les groupements sont encouragés, notamment pour assurer la complémentarité entre :

- expertise informatique
 - expertise statistique
 - expertise sectorielle (pêche)
-

9. Méthode de sélection

Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de : Sélection fondée sur la Qualification des Consultants (QC) conformément au Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale (édition septembre 2023)

10- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 9H à 16 H GMT du lundi au jeudi et de 9 à 12 H le vendredi.

Monsieur le Coordinateur du projet HISWACA/Mauritanie par e-mail : lemrabott@hiswaca.ansade.mr avec copie à ahmedamou2001@gmail.com.

Le dossier doit être présenté en français et doit porter la mention « Recrutement d'un consultant (firme) pour la mise en place de ce système d'information des pêches » et comprendra :

Une lettre de manifestation d'intérêt ;

Une présentation de la firme y compris son organisation managériale ;

Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;

Les attestations de bonne fin délivrées par les clients, les pages de garde et pages de signature des contrats sous peine de rejet ;

Un acte de groupement (conjoint et solidaire) le cas échéant. Dans le cas de groupement, les qualifications seront cumulées pour renforcer les capacités ;

Les attestations du registre du commerce, des impôts et de la CNSS pour les bureaux nationaux ;

Les attestations du Registre du commerce et de non faillite pour les bureaux étrangers.

NB :

- Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublic ou organisations reconnues ne seront pas prises en considération ;

Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires, en version papier, dont un original sous enveloppes déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le jeudi 23 juillet 2026 à 12 heures :

Attention : Président de la Commission de Passation des Marchés Publics/Economie, Finances et Domaines.

Adresse : Commission Passation des Marchés Publics /Economie, Finances et Domaines : Ilot ZRC, Rue Omar, Lot 227, BP : 5193 Nouakchott, Mauritanie, Tél : 222 45 29 41 88 - Fax 222 45 29 73 04. Email : mlcheikhna@economie.gov.mr.

Le Coordonnateur du projet HISWACA

Lemrabott Mekhalla

